

SCCUQ @

Septembre 2007 - numéro 51

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal - www.unites.uqam.ca/sccuq

DANS CE NUMÉRO

- **MOT DU PRÉSIDENT**
« Bête et méchant » envers l'UQAM Page 1
- **ÉDITORIAL**
Où en sommes-nous en cette rentrée universitaire? Page 2
- Le « Carré Bleu » Page 3
- État de la question : budget 2007-2008 de l'UQAM et ses conséquences Page 4
- Première convention collective des employées du SCCUQ Page 6
- Il y a vingt ans : la « Grève des coeurs » Page 7
- Nouvelles de l'AG du 25 avril Page 8
- Surveillez votre courriel Page 8
- Nouvelles du CS du 20 juin Page 9
- Le premier forum social québécois Page 10
- Chargées et chargés de cours sur une base annuelle 2007-2008 Page 10
- Élections au CGMM Page 10
- Le mouvement syndical et l'action politique en marge de congrès syndicaux Page 11
- Pour nous joindre Page 12

Le SCCUQ@ est publié par le
Syndicat des chargées et chargés de cours de
l'Université du Québec à Montréal (SCCUQ)
à l'intention de ses membres
Adresse : C.P. 8888, Succursale Centre-ville,
Montréal, H3C 3P8
Pavillon Hubert-Aquin (A-R540)
Téléphone : (514) 987-3495
Télécopieur : (514) 987-8475
Courriel : sccuq@uqam.ca
Site internet du SCCUQ :
<http://www.unites.uqam.ca/sccuq>
Responsable à la vice-présidence à
l'information : Bernard Dansereau
Mise en page et infographie : Violaine Gasse

ISSN 1703-2342
ISSN 1703-2350 - Copie électronique
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

MOT DU PRÉSIDENT

« BÊTE ET MÉCHANT » ENVERS L'UQAM

La crise qui perdure nous rappelle que l'UQAM doit faire face présentement à la bêtise et à la méchanceté des autorités. Quand le mépris et l'incompréhension servent de politique pour l'enseignement supérieur, c'est toute la communauté universitaire que l'on méprise et que l'on néglige.

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne, ne reconnaît pas la situation de sous-financement qui a conduit les universités, dont l'UQAM, à prendre des risques immobiliers pour tenter de corriger tout à la fois des problèmes d'espace et de financement. Son entêtement à exiger que seule la communauté uqamienne assume les contraintes financières témoigne de son incompréhension de ce qu'est une université, de ce qu'est l'UQAM en terme d'accessibilité à une formation de qualité. La ministre fait preuve du même aveuglement face à la responsabilité du réseau de l'Université du Québec et de son propre gouvernement, dans ce qu'il est convenu d'appeler la crise de l'UQAM. Madame Courchesne maintient cette position depuis des mois, sans doute plus par bêtise que par méchanceté. C'est probablement pourquoi la responsabilité de l'enseignement supérieur semble désormais relever de la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget.

Pour sa part, le président de l'Université du Québec, Pierre Moreau, démontre qu'il ne comprend ni sa fonction ni le rôle de l'institution qu'il représente. Il persiste à entretenir une guérilla envers l'UQAM, alors même qu'il devrait en être l'allié naturel. Le président de l'UQ n'a pas défendu la principale constituante de son réseau. De toute évidence, il ne représente ni ne

BIENVENUE AUX CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS!

☛ défend notre université. Face à une telle insignifiance, force est d'admettre que Pierre Moreau manifeste une réelle méchanceté. On peut légitimement se demander à quoi servent le siège social et la présidence de l'UQ.

Face à la bêtise et à la méchanceté, l'UQAM a besoin d'être représentée par quelqu'un qui affirme et défend avec rigueur, intelligence et générosité ce qui fait de notre uni-

versité une grande Université. Que l'on soit pour ou contre certaines décisions administratives, force est de reconnaître que, dans la tourmente des derniers mois, la rectrice par intérim, Danielle Laberge, a manifesté ces qualités essentielles.

GUY DUFRESNE
Président

ÉDITORIAL

OÙ EN SOMMES-NOUS EN CETTE RENTRÉE UNIVERSITAIRE?

Loin de se corriger, la situation de l'UQAM se complique. Le plan de redressement, exigé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), n'a pas reçu l'aval de la ministre. Au contraire, Michèle Courchesne exige un nouveau plan visant l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Le gouvernement exige l'élimination du déficit de 303 M\$ alors que le plan de l'UQAM prévoit ramener le déficit accumulé à 155 M\$ après cinq ans. La ministre exige non seulement le paiement des intérêts, mais l'inclusion du remboursement de la dette liée tant au Complexe des sciences qu'à l'Îlot voyageur.

L'Assemblée des gouverneurs de l'UQ n'entérine pas non plus le plan de redressement. Tout au plus, a-t-elle accepté que l'UQAM poursuive ses activités avec un plan temporaire, un plan venant à échéance le 30 septembre. Elle pourrait exiger une reddition de comptes mensuelle.

Le processus de nomination d'une nouvelle rectrice ou d'un nouveau recteur est toutefois enclenché, l'échéance étant fixée au 20 novembre prochain. Danielle Laberge, rectrice par intérim, a annoncé le 6 septembre qu'elle ne sollicitera pas ce mandat. Elle invoque deux raisons. Elle considère que l'UQAM n'a pas reçu l'appui nécessaire des organismes extérieurs, notamment l'Assemblée des gouverneurs

de l'UQ et le MELS. Leur attitude devant le plan de redressement du 15 juin témoigne de leur incompréhension de la situation de l'UQAM. Madame Laberge invoque aussi un manque de soutien à l'interne.

Nous ne nous prononcerons pas sur toutes les composantes du milieu universitaire, mais nous pouvons rappeler la position que la direction du SCCUQ a soutenue dès le début et qui fut réaffirmée avec force lors du dernier conseil syndical. Nous nous portons résolument à la défense de l'Université, de sa mission et de toutes celles et ceux qui partageaient et partagent toujours cette position. (Voir le texte de la résolution adoptée au conseil syndical du 20 juin à la page 9).

Il est difficile de croire que le MELS et l'UQ fassent une lecture si différente de celle que nous faisons. L'UQAM n'est pas en mesure de rectifier seule la situation. Il doit certainement y avoir des éléments d'analyse étrangers à la situation financière pour expliquer cet écart de perception.

Depuis sa création, l'UQAM est une université différente des autres. Par sa programmation, par sa pédagogie, par ses structures, elle se démarque et se distingue de toutes les autres universités québécoises. Cette spécificité uqamienne n'a pas toujours plu à certains dirigeants universitaires et politiciens.

La place de l'UQAM dans le réseau d'enseignement universitaire heurte certaines susceptibilités. Il y a à l'UQAM beaucoup d'enseignement que d'aucuns considèrent comme « moins utile » ou « moins pratique ». La place qu'occupent les secteurs des sciences humaines, des arts, des lettres, par exemple, peut faire partie de cette catégorie. L'absence de la « santé », secteur le plus prestigieux actuellement, contribue certainement à cette logique.

Les prises de position publiques de la direction ont parfois heurté les responsables de l'UQ ou du MELS. Rappelons, par exemple, la position du recteur Denis sur les frais de scolarité lors de la grève étudiante de 2005. Elle contrastait avec celle des recteurs des universités privées, McGill, Montréal, Laval et Sherbrooke, qui se prononçaient en faveur d'une augmentation des frais de scolarité. L'UQAM fut la seule université à s'y opposer.

Assistons-nous aujourd'hui à une tentative de mettre l'UQAM au pas en l'asphyxiant, en rendant de plus en plus difficile le maintien de sa mission, en la fragilisant. Nous espérons qu'il n'en soit rien et que les actrices et acteurs d'éventuelles solutions prennent réellement les intérêts de l'UQAM à cœur, et pas qu'en mots. Il en va de salariées et de salariés qui consacrent le meilleur de leur énergie à cette institution. Il en va aussi de milliers et milliers d'étudiantes et d'étudiants qui croient à la mission spécifique de l'université et lui font confiance.

Notre position demeure bien sûr de poursuivre notre appui à l'UQAM. Avec les autres organisations syndicales, nous avons manifesté cette solidarité lors d'une marche qui a eu lieu le 18 septembre dernier.

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

« Le Carré Bleu »

Aujourd'hui, l'UQAM vit des moments très difficiles. Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM croit qu'il est du devoir de toutes et de tous de soutenir notre institution. Nous sommes fiers d'appartenir à l'UQAM et nous devons le montrer en arborant ses couleurs.

Nous allons donc porter un carré bleu. Le carré bleu deviendra la référence à l'UQAM, à la nécessité de préserver tant le patrimoine académique que les conditions de travail et d'étude. Le carré bleu symbolisera notre fierté de faire partie de cette grande institution. Nous le porterons le plus souvent possible pour montrer notre sentiment d'appartenance. Nous le ferons dans un premier temps dans nos cours, pour nos étudiantes et étudiants, afin qu'ils sachent que leur réussite nous tient à cœur. Nous le ferons aussi à l'extérieur de l'UQAM, pour montrer notre soutien à l'institution.

Nous reprenons ainsi l'idée défendue par le mouvement étudiant en 2005. Lors du trimestre d'hiver, les étudiantes et les étudiants ont adopté et fièrement porté un morceau de tissu rouge. Ce carré rouge est vite devenu le symbole de la solidarité des étudiants dans leur lutte. Tout le monde comprenait que ceux et celles qui l'arboraient s'opposaient au dégel des frais de scolarité et revendiquaient le retour aux sommes initialement prévues pour les prêts et bourses.

En portant le carré bleu, nous nous situons dans cette mouvance, soit celle d'afficher publiquement notre position et celle de la défense de l'UQAM et de ses valeurs.

L'UQAM nous y tenons!

L'équipe syndicale



ÉTAT DE LA QUESTION : BUDGET 2007-2008 DE L'UQAM ET SES CONSÉQUENCES

Mon objectif n'est pas de présenter tous les aspects du budget 2007-2008 de l'UQAM ni de faire le récit des soubresauts internes et externes pour son adoption. Lors du Conseil syndical du 20 juin dernier, mon collègue Langis Madgin a fait une présentation détaillée sur la situation financière de l'UQAM. Je voudrais m'attarder ici sur les mesures du « plan de redressement », bel euphémisme pour nommer ces mesures d'austérité qui nous attendent cette année. Et, il faut le dire, on travaille beaucoup dans les bureaux du pavillon administratif à préparer les mesures « nécessaires » pour « retrouver la santé financière ». Les méchantes langues diraient quelle santé financière, car depuis longtemps l'UQAM a connu des difficultés économiques.

L'UQAM a connu, au niveau du fonds de fonctionnement, un déficit en 2001 (plus de 13 millions \$) et en 2002 (plus de 10 millions \$), et un redressement financier les trois années suivantes : 116 000 \$ en 2003, plus de 2 millions \$ en 2004 et moins de 9 000 \$ en 2005. Le déficit de ce fonds s'est élevé à plus de 16 millions \$ en 2006.

Il faut le dire, les prochaines années seront des difficiles et douloureuses si l'on considère l'ampleur des objectifs du plan de redressement. On ne connaît pas encore de façon précise comment on va réduire les dépenses. Tout est sous examen : redéploiement de la programmation, réorganisation administrative des unités académiques, récupération des dégrèvements, révision de la règle de dédoublement des charges pour un groupe à 120 et plus, possibilité de l'ajout d'une quatrième plage horaire d'enseignement... et la liste est longue.

Pour l'exercice budgétaire de l'année 2007-2008, on intervient à deux niveaux, soit des opérations pour augmenter les revenus (hausse des stationnements, augmentation des frais afférents des étudiants, récupération des soldes des budgets de perfectionnement, réduction des budgets accordés aux facultés, aux départements...) et des mesures de redressement sur les masses salariales (report d'embauche de professeurs, économie sur le nombre de charges de cours octroyées par la réalisation de la moyenne-cible, réduction du nombre de dégrèvements...).

Le discours de la direction au moment de la présentation du plan de redressement en juin dernier était qu'elle était animée par un certain nombre de principes : « *Le respect des conventions collectives, la sauvegarde des emplois, le maintien de la qualité de l'enseignement et de la recherche ainsi que des services aux étudiants sont les principes qui guideront ces discussions* ».

Il faut comprendre que si aucune mesure n'est prise, on prévoit les déficits d'opération suivants (après les frais financiers) :

	Estimation du déficit (en millions)
2007-2008	(43 423 \$)
2008-2009	(48 956 \$)
2009-2010	(52 385 \$)
2010-2011	(56 309 \$)

Et il faut ajouter que ces estimations ne comprennent pas les impacts financiers du projet de l'Îlot voyageur. Par rapport aux déficits antérieurs des budgets de fonctionnement dans l'histoire financière de l'UQAM, nous sommes dans un autre degré de difficultés.

LES MESURES DE L'UQAM ET LES EFFETS SUR LES PERSONNES CHARGÉES DE COURS

Pour les chargées, chargés de cours l'UQAM, parmi les mesures demandées en 2007-2008 par le Conseil d'administration à la suite de l'adoption du budget qui ont un effet sur l'offre de travail et sur la charge de travail, mentionnons les suivantes :

1. une réduction du nombre de charges de cours octroyées par l'application de la moyenne cible prévue dans la convention collective des professeures, professeurs soit 41 par rapport à la moyenne effective réalisée de 40,2 au premier cycle;
2. la réduction du nombre de dégrèvements d'enseignement accordés aux professeurs;
3. la réduction de l'enveloppe budgétaire des auxiliaires d'enseignement;
4. une économie de l'ordre de 100 000 \$ à réaliser sur le budget de perfectionnement.

La mise en œuvre de ces mesures doit se réaliser durant l'année financière 2007-2008 se terminant le 31 mai 2008. Pour la question de la réduction de 100 000 \$ de notre budget de perfectionnement, nous avons indiqué, lors de rencontres avec l'université, qu'il n'était pas question pour nous de toucher aux conditions de travail fixées dans la convention collective. Par contre, nous avons mentionné à la direction de l'université que nous étions prêts à discuter avec elle pour examiner d'autres pistes pour atteindre cet objectif. Nous devons prendre une décision à cet égard lors d'une réunion de nos instances syndicales. Quant à la réduction du nombre de charges de cours, à la suite des mesures 1 (moyenne cible) et 2 (dégrèvements), le nombre serait de l'ordre de plus de cent quarante charges de cours.

Il faut souligner que l'impact sur les chargées, chargés de cours dépend de plusieurs facteurs qui interviennent dans l'offre de charges de cours (inscriptions étudiantes, dégrèvements d'enseignement que le SPUQ doit négocier avec l'université, congés de diverses natures prises par les professeurs, professeurs, report d'embauche des professeurs...). Nous ne disposons pas à ce stade de données statistiques précises pour évaluer les effets des compressions budgétaires. Ce qui est manifeste, c'est une volonté de réduire l'offre de travail et d'intensifier la charge de travail.

Il faut rappeler un certain nombre de faits pour ce qui nous concerne comme groupe :

- notre convention collective vient à échéance le 31 décembre 2008 et elle continue de s'appliquer jusqu'à la conclusion d'une nouvelle convention. Le non-respect de celle-ci donne une ouverture pour déposer un grief. Or parmi les mesures envisagées, la demande de réduction de 100 000 \$ pour le perfectionnement ne respecte pas notre convention collective et on doit obtenir l'accord du Syndicat si on veut faire une telle ponction. Actuellement ce n'est pas le cas. Nous avons eu l'appui de notre Conseil syndical à ce sujet en juin dernier, et nous l'avons indiqué l'Université;
- la réalisation de la moyenne cible prévue à la convention SPUQ et qui nous régit peut être vue de deux manières. Une attitude passive : c'est prévu dans la convention SPUQ (la moyenne de 41 au premier cycle) et on doit vivre avec. Une autre attitude est d'indiquer que ce choix s'effectue au détriment du nombre de charges de cours octroyées aux personnes chargées de cours et c'est ce que nous avons fait dès nos

premières rencontres avec l'Université au moment de l'adoption de son budget;

- si la réduction du nombre de dégrèvements devient effective, ici aussi le nombre de charges de cours diminuerait par le fait de la charge de travail exercée désormais par les professeurs, professeurs. Nous l'avons aussi souligné;
- quant à l'effet pour notre groupe du gel de l'embauche de professeurs, il reste à être évalué.

D'autre part, je voudrais m'attarder sur un chiffre cité par la direction dans des documents déposés auprès des instances à l'Université et auprès des autorités gouvernementales, et souvent reproduit dans des communiqués. Il s'agit d'une comparaison entre les autres universités québécoises et l'UQAM en matière des dépenses salariales en EETP (équivalent étudiants temps plein) en 2004-2005. Dans un document présentant le plan de redressement de l'UQAM, et après avoir déploré le manque de professeurs, professeurs et le ratio élevé professeurs/étudiants de l'UQAM (le « pire »), on souligne que les dépenses salariales (professeurs, employées et employés de soutien, chargées et chargés de cours) sont inférieures à l'UQAM par rapport à la moyenne québécoise, sauf pour la portion des chargés de cours qui dépasse nettement la moyenne. Voici le tableau tiré du Plan de redressement :

Dépenses salariales par EETP en 2004-2005	Universités québécoises	UQAM	%
Personnel de direction et de gérance	858 \$	537 \$	62,6
Personnel enseignants-chercheurs	3 917 \$	3 305 \$	84,4
Personnel professionnel non enseignant	1 527 \$	984 \$	64,4
Personnel de soutien technique	797 \$	555 \$	69,7
Personnel de soutien bureau	1 041 \$	904 \$	86,8
Métiers et services	375 \$	262 \$	69,8
Chargés de cours	849 \$	1 141 \$	134,3
Total des salaires (avantages sociaux exclus)	9 792 \$	7 991 \$	81,6

Évidemment, l'impact d'un tel tableau est de produire un certain portrait et un certain effet qui laisse entendre que la situation de toutes les catégories de personnel est difficile, sauf pour les chargées, chargés de cours. Nos membres seront peut-être un peu surpris de se retrouver en meilleure position que tous les autres groupes de personnel, surprise que je partage.

Comment ce calcul a-t-il été effectué? Est-ce que les éléments de comparaison sont adéquats? Parmi les universités québécoises, on inclut des universités privées comme l'Université McGill, l'Université de Montréal et l'Université Laval, alors que celles-ci n'embauchent pas les chargées, chargés de cours pour les mêmes finalités au niveau de leur programmation. On a recours également, dans ces universités, au per-

sonnel étudiant (auxiliaires d'enseignement) de façon particulière dans le cadre des cours. L'élément vraiment à considérer ne serait-il pas pour les personnes chargées de cours le salaire moyen versé par les universités québécoises?

**INVITATION SPÉCIALE AUX
NOUVELLES PERSONNES
CHARGÉES DE COURS
À L'UQAM DEPUIS LE
TRIMESTRE HIVER 2007**

Le Service du personnel enseignant et le Syndicat des chargées, chargés de cours de l'UQAM ont le plaisir de vous inviter à une rencontre d'information qui aura lieu :

le mercredi 10 octobre 2007
de 12 h 30 à 14 h
à la salle D-R200
du pavillon Athanase-David
situé au 1430, rue St-Denis.

R.S.V.P. avant le 3 octobre 2007 à
midi au 514 987-3000 poste 3720

Les données transmises au SCCUQ par l'Université en 2006 indiquaient que le coût salarial moyen est inférieur à l'UQAM par rapport aux autres universités. Si notre groupe occupe une position différente, cela découle-t-il de choix historiques particuliers (place des chargés de cours à l'UQAM, choix de l'intégration comme politique institutionnelle...)? Nous aurons sûrement à nouveau l'occasion de discuter de façon plus précise de toutes ces questions.

JOCELYN CHAMARD

Vice-président à la convention collective

*Retour des
« 5 à 7 »*

*En ce début du trimestre
d'automne, nous vous invitons
aux « 5 à 7 » du jeudi dès le
27 septembre prochain au lieu
social des chargées et chargés de
cours, le A-R542.*

**LE SCCUQ SOULIGNE LA PREMIÈRE
CONVENTION COLLECTIVE DE SES EMPLOYÉES**

Le mardi 22 mai dernier, les officières et officiers du Syndicat des chargées, chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ), les employées du SCCUQ (Diane Guilbault, aujourd'hui à la retraite et Violaine Gasse) et le conseiller syndical du STT-CSN (Yves Rivard) ont souligné la première convention collective SCCUQ-STT-CSN. La séance de signatures et le repas ont eu lieu au local des chargés de cours.

Rappelons que le processus de syndicalisation des employées du SCCUQ a été amorcé à l'automne 2005 à l'initiative de Diane. Plusieurs syndicats de chargées, chargés de cours ailleurs au Québec avaient déjà signé une première convention collective avec leurs employées. La nouvelle

unité de négociation (comprenant alors les deux secrétaires en poste) a été accréditée en février 2006, les négociations ont débuté en mai de la même année et une entente de principe est intervenue en novembre 2006. La convention collective vient à échéance le 30 novembre 2009.

Le SCCUQ tient à saluer la détermination et la persévérance de Diane et Violaine qui, à travers ce geste, ont écrit une autre page de l'Histoire du syndicalisme.

Bonne convention!

HÉLÈNE BELLEY

Secrétaire générale

IL Y A VINGT ANS : LA « GRÈVE DES CŒURS »

Le 25 avril dernier, lors d'une activité qui s'est tenue à la suite de l'assemblée générale statutaire, le Syndicat a tenu à rappeler cette Grève des cœurs de 1987 et en souligner l'impact. Elle a été un événement spécial dans notre histoire syndicale, d'autant plus qu'elle s'est terminée par une loi spéciale.

Un diaporama et des témoignages sont venus illustrer les principaux moments de la grève.

Mis à part le caractère novateur de la mobilisation, la participation massive, les amitiés qui se sont créées et la solidarité entre toutes et tous, la grève nous a permis en tant que chargées et chargés de cours de prendre notre place dans l'institution universitaire.

Il n'est pas inutile de rappeler que la loi spéciale, qui a mis fin à la grève, était et est toujours la première et la seule loi spéciale à avoir frappé l'enseignement universitaire. Le caractère excessif de la loi, même l'administration l'a vécu. Ce n'est pas sans raison que rapidement les négociations ont repris pour en arriver à des accords que l'on retrouve dans deux lettres d'entente.

C'est à partir de ce moment que l'intégration est devenue une réalité palpable. Qu'elle devenait plus que des mots.

C'était la consécration d'années d'efforts pour devenir visibles.

C'était la reconnaissance de notre apport collectif.

Les années n'ont fait qu'assurer de plus en plus cette place et ont fait prendre conscience qu'être chargée ou chargé de cours n'est pas un privilège ni un fardeau, mais bien un apport à l'enseignement.

Depuis la grève, les autres composantes de l'UQAM ont de leur côté mieux perçu notre contribution collective et le fait que nous sommes là pour rester. On peut bien revendiquer la disparition de la précarité dans l'enseignement supérieur, force est de constater que nous n'en sommes pas là et qu'entre-temps, plusieurs chargées et chargés de cours doivent « vivre de leurs charges de cours » comme nous l'affirmions si bien, dès les débuts du syndicat.

La grève a aussi permis de civiliser les relations de travail. L'époque de la confrontation à tous crins a laissé sa place à plus de compréhension et d'écoute. La médiation préventive a donné des résultats et nous n'en ressortons pas perdants. Il suffit de regarder l'évolution de nos conditions de travail et nos conditions salariales pour constater tout le chemin parcouru.

Si nous avons voulu tenir l'événement au lieu social des chargées et chargés de cours, c'est pour une raison bien précise. Ce lieu représente justement une manifestation tangible de la reconnaissance que l'UQAM manifeste envers notre groupe. Ce lieu, nous l'avons demandé pour illustrer la place que nous occupons dans l'institution et l'UQAM nous l'a accordé pour cette raison. C'est dans ce même esprit que nous avons offert à l'UQAM l'horloge au carrefour des pavillons centraux.

La reconnaissance comme groupe d'enseignantes et enseignants universitaires a connu un véritable point de départ en 1987 et se poursuit toujours.

BERNARD DANSEREAU ET CHRISTIANE MALET



Le Syndicat profitait de l'occasion pour lancer « Contributions à l'histoire du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ) »

NOUVELLES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 AVRIL

Voici un résumé des principales décisions prises lors de l'assemblée générale statutaire.

TRÉSORERIE

L'assemblée générale a reçu le rapport de la trésorière et les Résultats réels comparés au budget 2006.

Les membres ont aussi reçu le rapport des vérificateurs financiers, soit la Firme Gosselin et Associés Inc. ainsi que celui du Comité de surveillance des finances, formé d'Ivan Constantineau, de Richard Labonté et de Sylvie Poirier.

L'assemblée générale confiera la vérification des états financiers 2007 du SCCUQ à une firme de vérification qui sera désignée dans le cadre d'une instance ultérieure.

ÉLECTIONS

Voici les résultats des élections annuelles :

- **Guy Dufresne** à la Présidence.
- **Jocelyn Chamard** à la Vice-présidence à la convention collective.
- **Langis Madgin** à la Vice-présidence aux affaires universitaires.
- **Lorraine Interlino** à la Vice-présidence aux relations intersyndicales.
- **Bernard Dansereau** à la Vice-présidence à l'information.
- **Hélène Belley** au Secrétariat général.
- **Marie Bouvier** à la Trésorerie.
- **Zakaria EL-Mrabet, Christiane Malet et Louise Samson** au Comité mobilisation-intégration.
- **Marie-Claude Audet, Yvette Podklebnik et Jean-François Tremblay** au Comité des agents et agents de relations de travail.

- **Ivan Constantino, Richard Labonté et Sylvie Poirier** au Comité de surveillance des finances.
- **Eric Duchemin** au Comité de perfectionnement et de mise à jour des connaissances.
- **Solange Pronovost** au Comité institutionnel du harcèlement psychologique.
- **Roger Vaillancourt** au Comité de vérification du double emploi.

L'assemblée générale du SCCUQ, s'est par la suite transformée en assemblée générale des chargées et chargés de cours, convoquée conjointement avec le Secrétariat des instances, afin de procéder à la désignation de membres à deux comités :

- **Thérèse Laflamme** à la Sous-commission des ressources.
- **Serge Allaire** à la Commission des études.

Le poste de secrétariat d'élections demeure vacant.

SOLIDARITÉ

Les membres du SCCUQ ont accordé les dons suivants :

- 2 500 \$ à la Fondation UQAM pour la Bourse Laurie-Girouard.
- 2 000 \$ au Comité Entraide Universitaire Mondiale Canada (EUMC-UQAM) (Programme de parrainage d'étudiants réfugiés).
- 500 \$ au Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga Maisonneuve.
- 500 \$ au Syndicat régional des employé-es municipaux de la Mauricie-CSN (Municipalité de Saint-Paulin).

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

SURVEILLEZ VOTRE COURRIEL

L'introduction de l'affichage électronique a entraîné des modifications dans les communications entre les membres et le Syndicat. L'Université a octroyé à chacune et chacun d'entre vous une adresse courriel accessible par le serveur GIP. C'est à cette adresse que vous sera envoyée toute la correspondance découlant de la procédure d'affichage des cours avec le logiciel Accent. Il y a donc une adresse « normalisée » pour toutes les personnes chargées de cours.

Le SCCUQ utilisera désormais cette adresse pour communiquer avec tous les membres. En conséquence, il n'y aura plus d'informations envoyées à d'autres adresses électroniques, de celles du type Hotmail, Sympatico, Vidéoton ou autres.

HÉLÈNE BELLEY
Secrétaire générale

NOUVELLES DU CONSEIL SYNDICAL DU 20 JUIN

Voici un résumé des principales décisions prises lors du dernier conseil syndical.

ÉTAT DE LA SITUATION À L'UQAM

Le Comité exécutif a présenté l'état de la situation à l'UQAM. Des documents exposant les diverses initiatives du syndicat ont été distribués au début de la rencontre. Une présentation PowerPoint du vice-président aux affaires universitaires expliquait l'ampleur de la situation financière de l'université. Une proposition a ensuite été adoptée par les membres du Conseil (voir encadré).

ÉLECTIONS

Voici les résultats des élections :

- **Cathy Beausoleil** au Comité-conseil pour le développement international.
- **Richard Cauchon** au Comité des usagers de l'audiovisuel.
- **Cathy Beausoleil** au Comité institutionnel de discipline.
- **Mireille Vallée** au Comité institutionnel de discipline (substitut).

BERNARD DANSEREAU

Vice-président à l'information

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ LORS DU CONSEIL SYNDICAL DU 20 JUIN 2007

ATTENDU que l'UQAM est un service et un bien publics;

ATTENDU les difficultés financières de l'UQAM attribuables au sous-financement chronique de l'enseignement supérieur;

ATTENDU les exigences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport envers la direction actuelle de l'UQAM, dont l'obligation de compressions budgétaires majeures;

ATTENDU la rétention par le gouvernement d'un montant d'environ 100 M\$ qui pourrait entraîner la faillite technique de l'UQAM;

ATTENDU que tout le personnel de l'UQAM, dont les chargées et chargés de cours, n'est en aucune façon responsable de la situation;

ATTENDU que les problèmes financiers, en lien avec la dérive des investissements immobiliers, ne doivent pas contribuer à la détérioration des conditions de travail;

ATTENDU la nécessité de préserver l'intégrité du patrimoine académique de l'UQAM en matière d'enseignement, de recherche et de création ainsi que de service aux collectivités;

ATTENDU que l'intégrité du patrimoine académique passe, en bonne partie, par le maintien et l'amélioration des conditions de travail et d'études;

IL EST PROPOSÉ que le Conseil syndical du SCCUQ :

- affirme que l'enjeu central de la crise actuelle est le maintien de la capacité de l'UQAM de s'acquitter de sa mission et d'assurer l'accessibilité à des études universitaires de qualité;
- exige que le gouvernement du Québec verse immédiatement les sommes dues à l'UQAM et s'engage dans un règlement du sous-financement universitaire;
- réaffirme la nécessité d'une gouvernance démocratique des institutions d'enseignement et dénonce le dérapage financier directement relié aux projets immobiliers;
- soutienne les démarches de la communauté universitaire de l'UQAM et les actions intersyndicales dans la défense de l'intégrité du patrimoine académique;
- appuie les démarches du Comité exécutif du SCCUQ pour le respect intégral de la convention collective des chargées et chargés de cours de l'UQAM.

LE PREMIER FORUM SOCIAL QUÉBÉCOIS

Un franc succès pour le premier FSQ qui se tenait à Montréal du 23 au 26 août dernier à l'UQAM. Plus de 5 000 personnes représentant les mouvements communautaires, syndicaux, féministes, écologistes, étudiants, autochtones et autres militantes et militants de tous les horizons ont uni leurs efforts et affirmé leur solidarité à poursuivre leurs actions sous le thème « c'est à notre tour... de penser le Québec! »

Des dizaines de recommandations ont été formulées et affichées sur la *Murale de propositions*; gratuité scolaire, droit des autochtones,

pour un Québec sans pauvreté, contre la guerre en Afghanistan, solidarité étudiante/syndicale...

Les organisateurs « dressent un bilan très positif de l'événement, qui a permis la tenue de plus de 400 activités, dont quatre grandes conférences qui ont attiré 1 500 personnes, le forum des enfants, 70 kiosques, le tout soutenu par une équipe de plus de 300 bénévoles ».

LORRAINE INTERLINO

Vice-présidente aux relations intersyndicales

CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS SUR UNE BASE ANNUELLE 2007-2008

Département	Personne chargée de cours nommée
Arts visuels et médiatiques	Mme Christine Faucher
Design	M. Yves Rouleau
Éducation et formation spécialisées	Mme Anik St-Pierre
Informatique	M. Bruno Malenfant
Kinanthropologie	M. Sylvain Lavoie
Linguistique et didactique des langues	Mme Anne-Marie Benoît
Mathématiques	M. Hassan Younes
Mathématiques	M. Ivan Constantineau
Sexologie	Mme Sylvie Pinsonneault
Théâtre	Mme Diane Ouimet

ÉLECTIONS AU CCMM

Il y a eu des changements à la direction du CCMM. Au Comité exécutif, il y avait élections à la présidence et la seconde vice-présidence. Le départ d'Arthur Sandborn, après plus de 10 ans à la barre de l'organisation, entraînait cette situation. Gaétan Chateauneuf (STT de la Société de transport de Montréal), second vice-président brigua la présidence et fut élu sans opposition. Pour lui succéder, c'est Dominique Daigneault (Syndicat des professeurs du Cégep du Vieux-Montréal) qui a été élue devant Jacques Tricot (STT du CSSS Lucille Teasdale).

Il y a eu aussi quelques changements dans la composition du Conseil syndical. Les responsables des fronts de lutte du droit au travail (Jean-Marie Dion); de l'éducation (Flavie Achard); de la santé et des services sociaux (Claude Bouthiller); ainsi que de l'immigration et relations ethnoculturelles (Louis-Carlo Cantave) ont vu leur mandat renouvelé.

Les nouveaux responsables des fronts de lutte de la santé-sécurité (Alain Ouimet); des jeunes (Youan St-Pierre) et de la solidarité internationale (Pierre Bibeau) ont été élus sans opposition. Le front de lutte des gais et lesbiennes, devenu front de lutte des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres (LBGT), sera sous la direction de Donald Picotte.

Il y a eu élections à deux comités, ceux de la condition féminine et du nouveau front de lutte sur l'environnement du développement durable. Chantal Lapanne fut choisie responsable du premier et Patrice Benoit du second.

LE MOUVEMENT SYNDICAL ET L'ACTION POLITIQUE EN MARGE DE CONGRÈS SYNDICAUX

La question du rapport entre les organisations syndicales et les partis politiques est récurrente au sein des débats syndicaux. Elle fut omniprésente au dernier Conseil fédéral de la FNEEQ (Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec) et au congrès du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM) tenus à la fin du printemps.

Lors de ces assises, diverses positions se sont exprimées. Quelques déléguées et délégués remettaient en question un appui syndical à une organisation politique. D'autres proposaient une orientation de type gompériste, soit « d'appuyer ses amis et de punir ses ennemis ». L'enjeu principal portait toutefois sur la présence de la nouvelle force politique que représente Québec solidaire et sur ses rapports avec le mouvement syndical.

Au fond, ce que pose l'émergence du parti Québec solidaire peut se résumer par la question du vote utile. Est-il souhaitable de contribuer à l'élection d'un parti politique sur lequel le mouvement syndical aurait peut-être une prise ou ne vaut-il pas mieux appuyer le programme d'un parti proche des préoccupations syndicales dont les chances de victoires sont à toutes fins utiles nulles, du moins à court terme?

L'élément déclencheur du débat fut le rappel que lors des dernières élections provinciales, la direction de la CSN a produit une résolution demandant aux membres de regarder concrètement la situation et de voter pour le parti qui serait le plus à même de défendre les orientations de la centrale. Pour beaucoup de membres, cela signifiait un appel à voter pour le PQ. Des militantes et militants ont contesté le bien-fondé de cette orientation tactique. La direction de la CSN a bien tenté de minimiser cet appui au PQ, mais le message a eu bien de la difficulté à passer. Cette prise de position de la CSN fut largement discutée durant les deux instances syndicales. Ceux et celles qui y avaient vu un appui à peine caché envers le PQ dénonçaient avec fer-

meté cette orientation. Les défenseurs se faisaient plutôt rares.

Il est de notoriété publique que la FNEEQ et le CCMM sont favorables à Québec solidaire. Par exemple, la FNEEQ avait inscrit sa dissidence lors du conseil confédéral qui avait adopté la résolution pour un appui au PQ. Depuis plusieurs années, les deux organisations s'activent à contribuer à l'émergence d'une alternative politique plus proche des aspirations syndicales. Québec solidaire représenterait actuellement cette alternative. Il n'était donc pas surprenant qu'un débat sur l'action politique surgisse à la suite des dernières élections provinciales, d'autant plus que nous risquons de retourner aux urnes dans un avenir rapproché.

Mais ne nous trompons pas, bien que le courant favorable à Québec solidaire l'ait aisément remporté au congrès du CCMM, il n'y a pas lieu de croire que l'opinion de l'ensemble des membres soit acquise à cette organisation. Les partisans et partisanes du PQ, notamment par la voie du SPQ Libre, se font plutôt discrets lors des rencontres de la FNEEQ et du CCMM mais ne désarment pas pour autant.

Le débat est loin d'être clos. La direction de la CSN ne pourra éternellement rester ambiguë sur ses orientations politiques. À la FTQ, la position a l'avantage d'être claire, soit un appui critique, mais ferme au PQ. Une consolidation probable de Québec solidaire et des clarifications programmatiques contribueront à donner des éléments de discussions plus précis et forcer la poursuite de ce débat toujours d'actualité.

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

POUR NOUS JOINDRE

ADRESSE POSTALE : C.P. 8888 SUCCURSALE CENTRE-VILLE, MONTRÉAL H3C 3P8

ADRESSE CIVIQUE : 1255 RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL - LOCAL A-R540

ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE : SCCUQ@UQAM.CA

SITE INTERNET : HTTP://WWW.UNITES.UQAM.CA/SCCUQ/

TÉLÉPHONE : 514-987-3495

TÉLÉCOPIEUR : 514-987-8475

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE DORÉNAVANT LES NOUVELLES HEURES DE BUREAU DU SECRÉTARIAT DU SCCUQ SONT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 H À 12 H ET DE 13 H À 17 H. TOUTEFOIS, LE VENDREDI IL VOUS SERA POSSIBLE DE JOINDRE DIRECTEMENT LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE SYNDICALE À LEUR POSTE TÉLÉPHONIQUE RESPECTIF.

LISTE DES NUMÉROS DE BOÎTES VOCALES ET DE POSTES TÉLÉPHONIQUES

UN NUMÉRO DE POSTE DOIT ÊTRE PRÉCÉDÉ DE 987-3000 LORSQUE REJOINT DE L'EXTÉRIEUR

Comité exécutif Guy Dufresne, président Jocelyn Chamard, vice-président à la convention collective Langis Madgin, vice-président aux affaires universitaires Lorraine Interlino, vice-présidente aux relations intersyndicales Bernard Dansereau, vice-président à l'information Hélène Belley, secrétaire générale Marie Bouvier, trésorière	6644# 2794# 6741# 3180# 2793# 6876# 3050#
Comité des agentes et agents de relations de travail Marie-Claude Audet Yvette Podkhlebnik Jean-François Tremblay	2789# 4886# 3536#
Comité mobilisation-intégration Zakaria EL-Mrabet Christiane Malet Louise Samson	5609# 8272# 2791#
Secrétariat Violaine Gasse	3495#

GARDEZ LE CONTACT !

- INFORMEZ NOUS DE TOUT CHANGEMENT D' ADRESSE POSTALE OU ÉLECTRONIQUE -

NOM : PRÉNOM :

VOTRE DÉPARTEMENT, FACULTÉ OU ÉCOLE :

NOUVELLE ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE :